

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN
CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

Léon XIII et la question ouvrière, 499.—Le Frère Louis, 501.—Actes du Saint-Siège, 505.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 505.—L'Hypnotisme et les fous, 508.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	7 avril	—De l'Octave (fête légale).
Mardi,	8	—
Mercredi,	9	—
Judi,	10	—
Vendredi,	11	—
Samedi,	12	—
Dimanche,	13	—Quasimodo.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE
Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	7 avril	—N.-D. de la Garde.
Mercredi,	9	—S. Eugène.
Vendredi,	11	—Couvent de St. Anne Pocatière.
Dimanche,	13	—Hôpital du S. Cœur.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Lecture du Rituel pour le jour de Pâques.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui recroite cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA
SEM AINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Léon XIII et la question ouvrière

On donne comme un fait certain que le Souverain Pontife travaille actuellement à la rédaction d'une Encyclique sur la question ouvrière, qui réclame plus que jamais l'attention sérieuse de tous les esprits. Léon XIII, comme beaucoup le savent, est aussi versé dans la science de l'économie sociale que dans les sciences théologiques et philosophiques. Lorsqu'il n'était encore que simple archevêque de Pérouse, il publia plusieurs mandements qui évélaient une science économique remarquable et que les économistes français les plus distingués signalèrent à l'attention publique. Il est donc bien naturel que l'on attende, avec une légitime impatience, un document qui va éclairer les différents côtés de cette question complexe, donner la solution des difficultés qu'elle présente, et indiquer les moyens à prendre pour faire disparaître les abus graves dont on se plaint.

Quelles seront les grandes lignes de cette encyclique? Les déclarations récentes du Souverain Pontife et, en particulier, la lettre adressée l'année dernière, par Mgr Jacobini, à un économiste distingué, M. Decurtins, permettent de le présumer dans une certaine mesure.

" Sa Sainteté, disait Mgr Jacobini, a appris avec la plus vive satisfaction le succès des démarches si laborieuses que vous avez faites, pour provoquer une conférence, dans laquelle les chefs des divers États européens aviseraient à améliorer, au moyen d'une législation internationale, la condition des hommes voués aux travaux industriels. Le S. Père a hautement loué votre projet; il n'a point de plus grandiose, de plus pieux."

Voici maintenant les principaux points de ce projet que Léon XIII déclare grandiose et pieux au plus haut degré, et que l'on retrouvera probablement dans le document qu'il prépare :

“ 1o Protéger les forces de l'enfant contre les fatigues prématurées et sauvegarder son innocence ; 2o rendre la mère de famille aux occupations du foyer domestique et à l'éducation de ses enfants ; 3o étendre cette protection même sur les ouvriers adultes, pour empêcher que le travail journalier ne se prolonge au-delà d'une mesure raisonnable ; 4o enfin, garantir par la loi civile le repos des jours de fêtes, dont la sanctification est prescrite par Dieu lui-même.”

On sera sans doute curieux d'apprendre que le promoteur de ce projet s'est appuyé, pour justifier la nécessité d'un maximum de durée du travail, sur une lettre pastorale écrite en 1877, par celui qui devait, quelques mois après, se nommer Léon XIII. Jamais un socialiste n'a flétri en termes aussi énergiques l'excès de travail trop souvent imposé à l'ouvrier.

Pour rassurer ceux que certains économistes auraient pu effrayer, mentionnons encore le fait que la “ Civiltà ”, publiée sous les yeux du Pape, écrivait en 1888, que “ le pouvoir public a le droit de fixer un minimum de salaire ” au-dessous duquel il n'est pas permis de descendre.

Le projet que l'on discute en ce moment à la conférence de Berlin, est presque identique à celui de M. Decurtins, que le gouvernement helvétique avait accepté, et que Rome a loué. Il n'est donc pas étonnant que les catholiques allemands et le cardinal Manning aient approuvé sans restriction la patriotique entreprise de l'empereur d'Allemagne. Ce dernier, en effet, ne fait que suivre le sentier battu par les économistes catholiques, faire entrer dans le domaine pratique des idées émises depuis longtemps par le Souverain Pontife, des idées chrétiennes et catholiques, comme le déclarait Mgr Jacobini dans sa lettre à M. Decurtins. Tout protestant qu'il soit, il a eu le bon esprit de comprendre que les économistes catholiques et ecclésiastiques ont leur place marquée dans une commission nommée pour étudier la question ouvrière. Vouloir résoudre cette question sans leur concours, sans tenir compte de leurs idées et de leurs principes en pareille matière, c'est donner la preuve qu'on n'en sait pas le premier mot, c'est perdre son temps et son argent.

La nouvelle encyclique sur la question ouvrière démontrera que tout mouvement puissant en faveur de ceux qui souffrent, jaillit invariablement du cœur maternel de l'Église, et qu'elle a toujours

été la première à promouvoir et à bénir ces mouvements. Elle démontrera que les classes ouvrières se sont gravement trompées, en demandant à des charlotans le remède à des maux que l'Eglise seule peut diminuer, et soulager, sans produire ces commotions qui mettent en péril l'existence de la société.

LE FRÈRE LOUIS

“ Les Jésuites et les Recollets mourront
chez eux, mais n'auront pas de
successeurs. ”

(Règlement de la Cour d'Angleterre.)

L'auteur d'un article très intéressant et bien écrit, intitulé “ Les Récollets à Québec ”, et publié dans l'*Abeille* du Séminaire (vol. 14, 1880) faisait, vers la fin de cette correspondance, les réflexions suivantes, que j'aime à reproduire ici avant d'entrer dans les détails de la vie du dernier des Récollets à Québec :— “ Le changement de domination (1759) fut pour la famille franciscaine, comme pour celle des Jésuites du Canada, un événement fatal ; aussi, depuis cette époque, voyons-nous avec regret ces bons religieux dépérir chaque année et trainer une pénible existence. Je les comparerais volontiers à ces grands hommes qui ont fourni une brillante carrière, rendu des services immenses à leur patrie, rempli l'univers de leur nom, et qu'une maladie incurable conduit lentement et obscurément au tombeau ; ils sont presque complètement couverts du voile de l'oubli, lorsque la mort vient enfin les frapper. C'est ainsi que s'éteignirent les Récollets : premiers apôtres de la Nouvelle-France, ils avaient enduré pour Jésus-Christ et son Évangile toute espèce de privations et de souffrances ; leur crédit à la cour et auprès des gouverneurs de la colonie avait été considérable ; ils avaient joué un rôle important à tous égards, et leurs services incontestables devaient couvrir en quelque sorte les torts qu'ils avaient pu avoir dans le cours de leur longue carrière ; mais, après la conquête, cet ordre religieux s'affaiblit et s'étiola, pour ainsi dire, sous l'étreinte des vainqueurs ; la vie semble se retirer de ce grand corps ; on sent qu'il va bientôt mourir ; l'oubli et le vide se font insensiblement autour de lui, et lorsque la mort vient frapper son dernier coup, l'insouciance humaine n'a plus une seule larme à verser ; l'ingratitude a déjà passé l'éponge sur le cercueil qui recouvre ces restes vénérables et a effacé dans les âmes presque tout souvenir des bienfaits reçus. ”

Bien des fois, passant devant la cathédrale anglicane, ou sur le rond de chaînes, j'ai fait moi-même, comme bien d'autres probablement, des réflexions plus ou moins analogues à celles que je viens

de transcrire. O vicissitude des choses de ce monde ! Ces premiers et courageux apôtres de la bonne nouvelle en Canada, étaient loin de penser que la demeure qu'ils s'étaient construite sur les hauteurs de l'ancienne Stadacóné devenue notre chère et tant aimée ville de Québec, que cette demeure, dis-je, serait un jour remplacée par un temple où l'on proteste contre une grande partie de cette bonne nouvelle qu'ils ont annoncée au prix des plus grands sacrifices !

“ Mais que n'altèrent pas les temps impitoyables ? ”

a dit un poète, et comment éluder cet arrêt : “ tu mourras, *morte morieris* ” porté contre l'homme devenu coupable et qui atteint tout ce qu'il possède comme tout ce qu'il fait dans l'ordre matériel ? Ce que disaient les anciens est encore vrai aujourd'hui et le sera toujours : “ Nous sommes dûs à la mort ainsi que tout ce qui nous appartient : *morti debemur nos nostraque.* ” Oui, tout change et tout doit périr, excepté les paroles de Jésus-Christ et l'Eglise qu'il a fondée sur la pierre et contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais. *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.—Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Cela n'empêche pas cependant qu'on doit faire tous les efforts possibles pour conserver et perpétuer le souvenir des bienfaiteurs et des bienfaits reçus, afin de ne pas mériter le sanglant reproche d'ingratitude. Et quand c'est tout un peuple surtout qui oublie de témoigner sa reconnaissance et mérite ce reproche d'ingratitude, c'est une tache qui semble bien grande et presque indélébile. Au contraire, les honneurs rendus aux grands hommes et aux bienfaiteurs de la patrie, semblent être un gage de la grandeur future d'un peuple et un fort encouragement pour le faire avancer à grands pas dans le chemin de la prospérité et de la gloire. Témoins, entre autres, les Romains qui ne manquaient pas d'élever des statues, des arcs de triomphe et des temples même à leurs grands hommes ; et cependant, ces grands citoyens, auxquels on allait jusqu'à accorder les honneurs de la divinité, étaient loin de surpasser, d'égaliser même les héros du Christianisme. Le brigand Romulus, par exemple, dont on a voulu faire un dieu, méritait-il plus d'honneur et de reconnaissance que le brave et pieux fondateur de Québec ?

On peut bien dire aussi que c'est bien la volonté de Dieu que les peuples conservent le souvenir des grandes et bonnes actions des ancêtres, afin de les imiter ; car l'Écriture Sainte parle toujours avec éloge de ce culte des ancêtres et du souvenir de leurs belles actions. “ Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos pères, disait avant de mourir Mathathias, père des Machabéés, à ses en-

fants, et vous recevrez une grande gloire et un nom immortel. *Mementote operum patrum quæ fecerunt...et accipietis gloriam magnam et nomen æternum* (I Mach. II-51.)

Le plus ancien de tous les monuments connus et le premier dont parle l'Écriture Sainte, a été érigé par l'ordre même de Dieu. On lit en effet au livre de Josué que, lorsque les Hébreux eurent passé le Jourdain à pied sec, Dieu dit à Josué de choisir douze hommes, un de chaque tribu, et de leur commander d'emporter du milieu de lit du Jourdain, où les pieds des prêtres s'étaient arrêtés, douze pierres très dures et de les mettre dans le camp au lieu où ils devaient dresser leurs tentes, " afin, dit Josué au peuple qu'il conduisait, que ces pierres servent de signe et de monument parmi vous ; et à l'avenir quand vos enfants vous demanderont : Que veulent dire ces pierres ? vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont séchées devant l'Arche de l'Alliance du Seigneur, lorsqu'elle passait au travers de ce fleuve ; c'est pourquoi ces pierres ont été mises en ce lieu pour servir aux enfants d'Israël d'un monument éternel. " (Josué, IV, 6 et 7.)

Pour nous Canadiens, dont les " pères issus de la France étaient l'élite de guerriers " ; nous dont l'histoire offre de si beaux modèles à imiter dans l'ordre civil et religieux ; nous qui sommes si justement fiers de ces grands patriotes qui ont soutenu de si généreux combats, afin de vaincre les obstacles qu'il fallait surmonter pour placer et consolider les assises de nos libertés actuelles et de notre grandeur future, n'oublions pas ce que nous leur devons. *Mementote operum patrum quæ fecerunt.*

Un peuple s'honore et travaille pour sa gloire lorsqu'il élève des monuments à ses héros et à ses grands citoyens. N'étions-nous pas en effet fiers de notre nom et de notre nationalité et ne sentions-nous pas notre patriotisme fortement retrempe, lorsqu'au 24 de juin dernier, réunis autour du monument Cartier-Brébœuf, nous comparions notre situation présente avec le passé de notre glorieuse histoire, dont le tableau, contrairement aux chefs-d'œuvre de la peinture, est d'autant plus beau qu'il n'a presque point d'ombres ? Il semble qu'en ce jour nous nous sentions grandis de tout l'espace compris entre l'arrivée de Cartier au ruisseau Lairet et l'inauguration de monument.

Wolfe et Montcalm, ainsi que les braves tombés au champ de l'honneur sous leurs commendements, ont depuis longtemps leurs monuments ; on vient d'inaugurer celui de Jacques-Cartier et des premiers Jésuites, espérons que Champlain, Mgr de Laval, la Vénéralle Mère de l'Incarnation, et autres noms illustres de Québec, ne resteront pas dans l'oubli.

Et vous, bons et humbles Frères Récollets, quand pensera-t-on à vous ?

Il est vrai qu'à l'Hôpital-Général on conserve des souvenirs, vieux de plus de 250 ans, de leur séjour en ce lieu ; mais ces souvenirs sont dûs aux travaux des Récollets eux-mêmes et ne sont pas des monuments de la reconnaissance du pays.

N'oublions pas que les monuments sont des livres pour le peuple et que c'est au moyen de ces livres qu'on peut lui rappeler ou même lui apprendre l'histoire de son pays ; car lorsque quelqu'un, passant près d'un monument, demande, comme les Hébreux : " Que veulent dire ces pierres ? *Quid sibi volunt isti lapides ?* il y a toujours des amis de l'histoire, de vrais patriotes, qui se font un plaisir, comme un devoir, de faire connaître la vie et les hauts faits de ceux dont les noms sont gravés sur le marbre.

Ces réflexions me sont suggérées par la vue de l'oubli dans lequel on laisse la mémoire des premiers missionnaires du pays, de ces humbles enfants de St. François, dont le dernier survivant à Québec va faire le sujet principal de cet écrit. C'est donc dans le but d'arracher à l'oubli et de perpétuer le souvenir d'un bon et saint religieux, qu'un grand nombre des anciens citoyens de Québec ont connu, que je livre à la publicité ces notes historiques sur le dernier des Frères Récollets à Québec, le vénérable Frère Louis.

Le nom de famille du Frère Louis était Louis François Martinette dit Bonami. Mais où et quand est-il né ? Quels étaient les noms de son père et de sa mère ? Quand est-il entré au monastère des Récollets ? Voilà autant de questions auxquelles je ne puis répondre, faute de renseignements nécessaires. (1) Seulement on doit conclure par l'âge qu'il avait à sa mort qu'il était né en 1765. On ne connaît donc rien des premières années de ce bon religieux franciscain ; mais on doit facilement supposer, en jugeant de l'arbre par le fruit, qu'il appartenait à une de ces bonnes familles de la campagne où règne l'amour de la vertu et de la piété, et où on forme le cœur et l'esprit des enfants pour le service de Dieu surtout et avant tout, car le Frère Louis semblait marcher naturellement et sans efforts dans les voies qui conduisent à la perfection.

L'ABBÉ CHS TRUELLE.

(A Suivre)

(1) Le Dictionnaire Généalogique de Tanguay ne donne aucune note sur le Frère Louis, ni sur ses ancêtres. Ses nièces, Mesdames Letellier et Vincent, m'ont dit qu'il devait être né dans la paroisse du St. Esprit, au diocèse de Montréal. M. Ernest Gagnon, dans son article sur le drapeau de Caillon, dit qu'il est né à l'Assomption. J'ai écrit aux curés de ces paroisses qui m'ont répondu que l'acte de son baptême n'est pas dans leurs registres.

Actes du Saint Siège

1o Est-il permis d'inscrire son nom dans les sociétés qui ont pour but de propager l'usage d'incinérer les corps humains ?

R. Non, et s'il s'agit de sociétés affiliées à la franc-maçonnerie, leurs membres encourent les peines portées contre les francs-maçons.

2o Est-il permis d'ordonner l'incinération de son corps ou des corps d'autres personnes après la mort ?

R. Non. (Réponses du Saint-Office, 19 mai 1886.)

Chronique de la " Semaine Religieuse "

On se rappelle, sans doute, l'encyclique *Quamquam pluries*, par laquelle Léon XIII recommandait, l'an dernier, la dévotion à Saint Joseph. La catholique Espagne, fidèle aux traditions de son passé, a répondu à l'appel du Saint Père en lui adressant des suppliques pour le prier de rétablir la fête de Saint Joseph, comme fête d'obligation, dans toute l'étendue du royaume. Cette obligation existait autrefois et avait été abrogée par le dernier concordat.

Léon XIII s'est empressé d'accéder à cette demande, et après s'être entendu avec le gouvernement espagnol, il vient de décréter, par un Bref daté du 28 janvier 1890, que désormais le 19e jour de mars sera fête d'obligation pour toute l'Espagne et les pays qui lui sont soumis. Il est probable que d'autres pays imiteront bientôt cette glorieuse initiative, afin de bénéficier plus largement de la protection de Saint Joseph.

Les nouvelles de Rome et de l'Italie sont à peu près la continuation des faits antérieurs. Les négociations continuent avec la Russie. Le Saint-Père prépare son encyclique sur la question ouvrière et fait préparer en même temps un concile national des évêques de l'Amérique du Sud, sur le modèle de celui de Baltimore, afin d'organiser les forces catholiques et de créer une résistance efficace aux empiètements de la franc-maçonnerie. La population de Rome souffre de plus en plus de la misère, s'expatrie et ne reçoit plus guère de visiteurs. Sur 100,000 étrangers qui, chaque année accouraient à Rome et faisaient la fortune de ses habitants, on n'en compte plus que 5 à 6 mille. L'unité a engendré la pauvreté. Tel est l'un des résultats nets et évidents du changement de régime politique.

Le nouveau Parlement allemand compte une trentaine de dépu-

tés ecclésiastiques très versés dans la science de l'économie politique. L'un des membres les plus distingués de cette phalange, l'abbé Hütze, vient d'être appelé par l'empereur au Conseil d'Etat. Le fait que le chef du Centre, M. Windthorst, a été invité dernièrement à la table impériale, permet de croire que Guillaume s'appuiera sur le Centre pour faire triompher sa politique sociale. Cette supposition est assez naturelle, puisque le véritable vainqueur, dans la dernière lutte électorale, est le Centre Catholique. Tous ses candidats ont été élus, à l'exception de deux députés de circonscriptions douteuses ; et il a même conquis de nouveaux sièges en plein pays protestant. Aussi, un organe fanatiquement protestant fait l'aveu que le Catholicisme et le Centre ont prouvé une fois de plus qu'ils sont le seul boulevard à même de résister à l'assaut du socialisme, dont le dissolvant ne peut entamer les populations catholiques.

La situation reste toujours la même en France, malgré les fréquents changements de ministère.

Quand Pilate donne sa démission, c'est Caïphe qui devient premier-ministre, et *vice versa*, et on continue de piétiner dans le borbier. S'il est un homme, en France, qui n'a pas peur des Juifs, c'est Edouard Drumont. Ce nouveau Juvénal vient de publier une " Dernière Bataille ", qui écrabouille les Juifs et les cingle plus vigoureusement que jamais. Celui-ci, au moins, a fait quelque chose pour mériter la haine des Juifs.

Encore un procès liturgique en Angleterre.

L'évêque de Lincoln est accusé de s'être livré à des pratiques contraires au rit protestant. Au service de la communion protestante, célébré par lui, des témoins affirment qu'ils ont vu des cierges allumés comme ornement, sans nécessité. En outre, le révérend officiant, au lieu de se tourner vers ses paroissiens, faisait face à l'autel, à l'imitation des prêtres catholiques, et comme eux mêlait l'eau au vin.

L'évêque de Lincoln répond par une défense en droit : " Ces pratiques, dit-il, étaient parfaitement légales dans le protestantisme primitif, avant les réformes d'Edouard II ; par conséquent, j'ai le droit de m'y tenir. " Premier résultat de ce procès : douze membres du clergé anglican ont embrassé la foi catholique, et étudient en vue d'entrer dans le sacerdoce.

Le fait suivant prouve qu'il y a en Hollande des protestants

honnêtes. M. W. Van der Vlugt, professeur protestant de l'encyclopédie juridique et de la philosophie du droit, à l'université de Leyde, en Hollande, vient de publier une série d'articles dans lesquels il ne fait pas mystère de son admiration pour Saint Thomas !

Quel étonnement, dit-il, pour ceux qui, ne l'ayant connu que par une tradition malveillante, ont eu enfin l'avantage de le rencontrer dans ses œuvres ! Certes, ce n'est pas un ignorant, ce penseur qui a fixé les lois de la pensée ; ce n'est pas un sophiste, cet ouvrier qui a élevé un monument gigantesque et aussi solide que le permettraient les moyens de son époque ; ce n'était pas un faiseur, ce *styliste*, dont la précision, la brièveté, la méthode grave, austère et simple, ont été de l'abnégation ; ce n'était pas un inquisiteur, cet esprit catholique, qui cherchait à harmoniser.

Deux autres savants hollandais ont également osé rendre hommage à Saint Thomas ; et l'un d'eux l'appelle même " le plus savant et le plus doux des catholiques ".

En Autriche, le parti catholique lutte actuellement pour le rétablissement de l'école professionnelle ; et la Belgique poursuit énergiquement sa croisade anti-esclavagiste. Dans quelques semaines la première expédition partira pour le Tanganika, afin d'essayer de mettre fin à la chasse à l'homme.

Le Chili a maintenant son représentant accrédité auprès du S. Siège, et vient de décider l'érection, sur le Mont Carmel, d'une statue à la Sainte Vierge, comme hommage à Marie, patronne de ses armées.

La statue est commandée à Paris, et des délégués du gouvernement chilien sont chargés de diriger les travaux, de concert avec les religieux du Mont-Carmel, en ce qui concerne les plans du monument.

On voulait d'abord placer la statue sur la coupole qui couronne le Sanctuaire du Carmel, mais cette idée n'a pu être acceptée, et l'on va construire à la cime de la montagne un immense piédestal supportant la statue de Marie ; ce monument sera visité par toutes les pieuses caravanes de pèlerins qui vont chaque année de Syrie en Palestine.

Au centre du piédestal sera placé l'écusson du Chili, et se lira en diverses langues la dédicace de la statue.

L'HYPNOTISME ET LES FOUS.

Le savant et judicieux docteur Guernonprez a publié, assez récemment, sous ce titre, un article qu'il est très utile de lire :

“ Que l'hypnotisme trouble profondément l'équilibre mental, personne ne le conteste, mais on dit trop facilement que ce trouble profond n'est qu'un accident passager, et qu'après la séance d'hypnotisation il n'en reste plus rien.

“ M. le professeur C. Lambroso (de Turin) a connu un lieutenant qui s'était prêté aux pratiques de Donato : il devint ensuite somnambule, se prit à imiter automatiquement les faits et gestes des personnes présentes, se montra timide, hésitant, triste, morose, défiant de son entourage, silencieux, mélancolique, réalisant le type de folie qu'Esquirol a nommé *lypématrie*, et fut mené ainsi jusqu'au point de perdre la vie.

“ Après avoir été hypnotisée deux fois par le même Donato, une jeune fille délicate, Mlle Cat....., fut prise de somnambulisme et présenta des symptômes de folie qui durèrent un mois. Elle n'avait cependant jamais présenté aucun symptôme de maladie mentale.

“ Dans la même ville de Turin, le jeune Civ... fut pris, dans les mêmes conditions, de maux de tête et d'affaiblissement mental.

“ Nous-même avons connu plusieurs étudiants, vraiment distingués jusque-là, qui ont beaucoup perdu après s'être prêtés à l'aventure de quelques séances publiques d'hypnotisation. Ils y ont perdu, pour plusieurs semaines et même pour plusieurs mois, leur aptitude si remarquable au travail d'esprit. Ils avaient une étrange diminution de la mémoire, une singulière hésitation au moment de se déterminer, une lamentable déchéance de leur vigoureuse énergie, de leur vaillante volonté d'autrefois.

“ M. le docteur Crocq a connu un autre jeune homme ainsi bouleversé après avoir assisté à une seule séance donnée par Hansen, à Bruxelles. C'était, il est vrai, un sujet très nerveux, et l'hypnotiseur ne parvint pas à l'endormir. Ce jeune homme a cependant senti qu'il se passait en lui quelque chose d'anormal, sans tomber dans le sommeil et l'anéantissement magnétique. Pendant plusieurs semaines qui suivirent cette séance, il présenta des phénomènes de nervosisme, d'inquiétude et de surexcitation, qui n'existaient pas chez lui auparavant (*Bull. acad. de méd. belg.*, IVe s., II. 237).

“ M. le professeur Lefebvre (de Louvain) a signalé aussi la transformation déplorable produite par l'hypnotisme chez des sujets antérieurement bien doués, et qui devenaient fantasques, capricieux, irritables à l'excès (p. 356).

“ Le même savant médecin a raison de rappeler bon nombre de cas d'aliénation mentale chez des sujets qu'on a souvent plongés dans le somnambulisme.

“ A Bordeaux, M. le professeur Pitres a reçu dans son service d'hôpital un jeune employé de chemin de fer, qui fut atteint de crises de sommeil spontané après s'être livré à Donato. Il en vint à tenter de se suicider pendant ses crises. C'est pour cette raison qu'on le conduisit à l'hôpital.

“ Malheureusement, le suicide n'est pas toujours resté à l'état de menace. Le Dr Charpignon a observé en 1848 le fait d'une jeune fille qui, après des expériences de magnétisme, fut prise de crises de somnambulisme. Dans une de ces crises, elle annonça son intention de se jeter dans la Loire. Deux mois plus tard, elle le fit en effet...

“ L'hypnotisme est donc responsable de la folie, et même de la folie suicide. Évidemment, la terrible maladie mentale n'est pas créée de toutes pièces chez les malheureux qui en sont victimes, après les pratiques hypnotiques. Ces sujets avaient quelque prédisposition. Il n'en subsiste pas moins que l'hypnotisme a fait éclater la maladie ; que, sans l'hypnotisme, la maladie serait peut-être toujours restée à l'état de menace, sans être réalisée jamais. Le fait principal est certain : sans l'hypnotisme, la raison n'aurait pas été perdue. La folie n'est cependant pas toujours aussi tragique après les aventures d'hypnotisme.

“ M. le professeur C. Lombroso désigne sous les initiales de D. T. un jeune homme de dix-huit ans, d'une riche famille de Milan, et connu pour très honnête et intelligent.

“ Après avoir été hypnotisé, il tomba dans un état névropathique complexe, fut troublé par des insomnies, poussa des cris pendant la nuit, devint stupide, chagrin, sombre, et tenta une vengeance absurde sur Donato, en lui demandant une somme d'argent s'il ne voulait pas lui révéler son secret. Cet étrange propos était l'une des manifestations de sa folie.

“ Une aventure semblable vient de faire beaucoup de bruit.

“ Entre l'île Seeland, qui est danoise, et la côte de Malmœhus, qui est suédoise, se trouve le Sund, c'est-à-dire, le détroit proprement dit. Helsingborg, petite ville qui se trouve bâtie sur la terre

de Suède, vient d'attirer l'attention sur son tribunal par la façon dont s'est présenté un procès bien étrange au début, bien simple dans sa conclusion.

“ Le récit primitif a fait le tour de la presse française en octobre dernier ; il était de nature à intriguer bien des lecteurs.

“ Un jeune étudiant en médecine avait porté plainte contre un médecin de la ville, parce que celui-ci l'avait hypnotisé à plusieurs reprises sans autorisation ; il serait résulté de ces opérations une altération fâcheuse de son système nerveux et un affaiblissement de ses facultés mentales. De nombreux témoins étaient cités par le plaignant. A la grande surprise du tribunal, les témoins se contredisaient absolument entre eux ; ils racontaient les choses les plus invraisemblables. Personne n'y comprenait rien ; on aurait dit des fous défilant devant le tribunal.—Enfin, un médecin, témoin également, vint déclarer devant les juges que son confrère avait hypnotisé tous les témoins et leur avait suggéré les déclarations qu'ils venaient de faire.—Le tribunal a ajourné l'affaire, afin qu'elle fût soumise à l'examen de quelques médecins spécialistes ”.

“ Interrogé sur cet étrange procès, nous nous sommes permis de nous adresser directement à Mgr Bitter, vicaire apostolique de Suède, et de le prier respectueusement de nous procurer quelques renseignements plus précis.

“ Sa-Grandeur nous fait l'honneur de nous répondre que les faits rapportés par les journaux français sont en partie vrais ; mais, d'autre part, ils sont inexacts quant à l'importance du procès

Les faits cités par le docteur Guermouprez fournissent une nouvelle preuve du caractère malfaisant de l'hypnotisme, dans l'ordre physique, intellectuel et moral. Ils nous disent ce que valent les prétendus avantages pratiques qu'on peut retirer de cette science, et font voir l'erreur de ceux qui considèrent les expériences d'hypnotisme comme des amusements licites et nullement dangereux.

Les vrais catholiques doivent donc s'abstenir de prendre part activement ou passivement, et même comme spectateurs, aux expériences d'hypnotisme.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Tachereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

NOUVEAUTÉ : Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE. réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

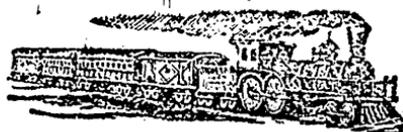
J. A. LANGLAIS.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

CHARLAND & Cie.,

LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.



CHEMIN DE FER

**** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ****

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville Beauport Montmorency L'Ange Gardien Chateau Richer Ste-Anne	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30		6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35		6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47		6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05		5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25		5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45	5.15	3.00	6.00	4.00	

Lisez en montant :
DES TRAINS SPECIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES
DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1899.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m.
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la
Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à
M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

L'ABBÉ D. GOSSELIN,

PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.